

ASA DU CANAL D'ILLE

23 avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET
Tél. : 04 68 50 22 08
Courriel : asacanalille@gmail.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 2021-5 REUNION DU 19 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf avril à dix-huit heures, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'ASA du Canal d'Ille, au bureau de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par Etienne MARGALL, Président de l'ASA, Gérard SIMON, faisant office de secrétaire.

Présents : Mesdames Béatrice BOUZAN et Bernadette DEMAY, Messieurs François GARCIA, Etienne MARGALL, Gérard SIMON et Marc SIMON.

Monsieur Stéphane FRIEDERICK donne pouvoir à Monsieur Etienne MARGALL.

Objet : Affectation des Résultats 2022

Le Président donne la parole à Agnes Xatard afin qu'elle présente les affectations de résultats à reporter au Budget Primitif 2023 :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2021	Part affectée à l'investissement exercice : 2022	Résultat de l'exercice 2022	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2022
1 - Budget Principal					
Investissement	7 869,03	0,00	39 694,38	0,00	47 563,41
Fonctionnement	144 984,49	0,00	5 289,88	0,00	150 274,37
TOTAL	152 853,52	0,00	44 984,26	0,00	197 837,78

Après discussion, le syndicat décide à l'unanimité :

- Approuve les résultats à reporter au Budget Primitif 2023

Excédent d'investissement de 47 563,41 €

Excédent de fonctionnement de 150 274,37€

- Autorise le président à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



Le Président de l'ASA,
Etienne MARGALL